

**PROJET DE PENSION DE FAMILLE : Projet de création d'une pension de famille à LAON
FICHE DE RECEVABILITE**

ELEMENTS RELATIFS AU DOSSIER :

Inclus dans le plan de relance 2018 / 2022 (objectif 1152 places) Oui Non

Origine du projet : Appel à projet Régularisation Extension X Dossier déjà connu
 Autre : _____

Maturité du projet : aucun élément idée / prospective étude de faisabilité réalisée ou à réaliser prochainement X projet en attente de validation places ouvertes (date d'ouverture prévisionnelle : novembre 2019).

Type de projet : X Création transformation / labellisation redéploiement de places

Date de l'évaluation des besoins sur le territoire (diagnostic) : mai 2017

Nombre de personnes en attente d'une entrée en pension de famille sur l'arrondissement de LAON ? : 21 / équivalent ménages (___ 21 ___)

Classement (priorisation de la DDCS) (classement / Nbre de dossiers): _____

Convention entre le SIAO et les pensions de familles pour la mise à disposition des places sur le territoire : Oui X Non Date : orientation via SIAO

Date prévisionnelle d'ouverture : 1^{er} décembre 2019

Freins : Maturité du dossier Absence de terrain Accord de la ville Difficulté de financement du projet

Autre(s) : pas de difficultés significatives.

PRESENTATION DU PORTEUR :

- Nom : Association Coallia / Unité Territoriale de l'Aisne,
- Adresse : 1 rampe Saint Marcel 02000 LAON
- Tél : 03.23.26.07.65
- Statut : Associatif.
- Composition du conseil d'administration : rapport d'activité 2018 qui détaille la composition du conseil d'administration.
- Le personnel (Nbre ETP) : 152 au niveau départemental, et plus de 3250 au niveau national.
- Les activités principales : Logement social adapté, hébergement social, médicosocial.
- Le(s) partenariat(s) : Les services de l'Etat, le SIAO, le secteur psychiatrique et hospitalier du département de l'Aisne, les associations sociales et médicosociales.

Le porteur est-il déjà financé pour :

- L'hébergement : Oui X Non
- Structure(s) financée(s) : Centres d'Hébergement d'Urgence, stabilisation, CHRS HUDA, CADA sur les arrondissements de Laon/Solssons/Essômes sur Marne, Vervins.
- Le logement accompagné socialement : Oui X Non

Structure(s) financée(s) : Résidence sociale de Solssons, pension de famille d'Essomes sur Marne (25 places) , résidence accueil sur Hirson (24 places), 50 mesures Imi à l'échelle du département.

- **Sinon le porteur a-t-il une expérience dans le logement social : Oui X Non**
- **Ou dans l'hébergement : Oui X Non**
- **Le porteur dispose-t-il de l'agrément des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées : Oui X Non**
- **Le porteur dispose-t-il de moyens financiers propres: Oui X Non**
- **Le porteur dispose-t-il de moyens humains autres avec possibilité de mutualisation :**

Oui X Non Précisez : Veille de nuit et présence éducative 24/24 (du CHRS qui se situe au même endroit)

- **Partenariat local fort notamment avec les services sociaux tels que ceux du Conseil Départemental et de la commune d'implantation (CCAS)**

Oui X Non Précisez : les acteurs sociaux, sanitaires et culturels de l'environnement local, commune, bailleurs sociaux, EPSMD, SAMSAH, organismes de tutelle, SPIP,...

- **Capacité à monter un projet d'investissement et à prospecter des locaux :**

Oui X Non Précisez :

Capacité à prospecter des locaux : Convention de location avec l'AFPA

Les travaux de rénovation des locaux seront supportés par l'association.

- **Capacité à trouver un bailleur social :**

Oui X Non

Précisez si le porteur travaille déjà avec un bailleur (nom, adresse...): Pour Château-Thierry, COALLIA travaille avec la maison du CIL et l'Effort Rémois, ainsi que la mairie d'Essomes pour la location de son patrimoine.

PRESENTATION DU PROJET SOCIAL :

Principales caractéristiques du projet social :

Le projet vise spécifiquement des sortants de centre pénitentiaire.

Les objectifs de la pension de famille étant de :

- **offrir un « chez soi » sous la forme d'un logement privatif, équipé et confortable, à des personnes ayant connu un parcours résidentiel cahotique ;**
- **permettre aux personnes de réapprendre, à leur rythme, les actes de la vie quotidienne, notamment les gestes liés à la vie dans un espace indépendant ;**
- **offrir un cadre de vie stabilisant, sécurisant et convivial ;**
- **restaurer le lien social et rompre l'isolement.**

Les résidents pourront éventuellement bénéficier des ressources de l'AFPA (remise à niveau, obtention d'une qualification diplômante)

- * Le projet prévoit-il un partenariat avec d'autres acteurs pour couvrir les besoins en accompagnement social des bénéficiaires ? Oui X Non

Modalité d'admission : l'admission au sein de la pension de famille sera subordonnée à la validation de la candidature (via le SIAO) par une commission d'admission réunissant : associations, le SPIP, le SIAO, le conseil départemental et les services de l'Etat.

PRESENTATION DU PROJET IMMOBILIER :

Type de pensions de famille : Classique X ou Résidence accueil

Si résidence accueil, lien avec l'ARS : Oui X Non

Lieu d'implantation de la résidence accueil : locaux de l'AFPA de LAON

Adresse le cas échéant : 10, rue des Minimes à LAON

Capacité : 15 places

Type de public : Personnes sortant de centre pénitentiaire.

Présence prévue pour les couples : Oui Nbre de logement Non X

Type et nombre de logements : Neuf Nbre Rénové X Nbre 15

10 chambres dans le bâtiment principal de l'AFPA

5 chambres dans une maison annexe de l'AFPA dont :

- 2 chambres servant à l'accueil et à l'évaluation des différents profils ;
- 3 chambres réservées aux publics les plus spécifiques.

Si neuf, capacité d'adaptation des locaux pour une éventuelle transformation ultérieure :
Oui Non

Le projet dispose-t-il d'espaces collectifs : Oui X Non

Environnement :

- en centre ville (moins de 3 km) Oui X Non
- Commerces à proximités : Oui X Non
- Jardin : Oui X Non

Possibilité d'aménagement des extérieurs existants (création d'un potager)
Arrêts de bus à proximité.

Hôtes : ETP prévus et qualifications : 1 conseiller socio-éducatif (0,5 ETP), 1 travailleur social (1 ETP), 1 coordinateur (0,05 ETP),

V. DESCRIPTION DU FINANCEMENT

A. LE BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		Montant ¹⁰	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		10 638	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		54 360
Prestations de services					
Achats matières et fournitures		9 438	74 - Subventions d'exploitation ¹¹		87 600
Autres fournitures		1 200	SUBVENTION 15 PLACES		87 600
61 - Services extérieurs		45 180			
Locations		38 400			
Entretien et réparation		4 150			
Assurance		2 330			
Prestations à caractère médico social		300			
Divers					
62 - Autres services extérieurs		3 900			
Transport					
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication		250			
Déplacements, missions		3 650			
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération,					
TVA					
64 - Charges de personnel		67 861			
Rémunération des personnels		44 251			
Charges sociales		23 010			
Autres charges de personnel		600			
65 - Autres charges de gestion courante		2 744	75 - Autres produits de gestion courante		
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles			76 - Produits financiers		
68 - Dotation aux amortissements		4 500	78 - Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES					
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres FRAIS DE SIEGE		7 137			
TOTAL DES CHARGES		141 960	TOTAL DES PRODUITS		141 960
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹³					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		0	87 - Contributions volontaires en nature		0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
TOTAL		141 960	TOTAL		141 960

AVIS DES INSTITUTIONS

AVIS DDCS :

Accord de principe (validité d'un an / l'avis définitif sera émis en fonction de l'évolution du dossier. L'accord de principe a pour objectif d'encourager les éventuels porteurs à déposer un dossier, poursuivre leurs efforts)

Avis Favorable **Avis Défavorable**

Le porteur de projet gère à ce jour dans le département de l'Aisne plusieurs établissements et services à destination des plus démunis dans lesquels sont notamment pris en charge des personnes très vulnérables et dispose à ce titre d'un excellent savoir-faire.

Au regard de l'absence d'équipement de ce type sur le département et d'un besoin de prise en charge de ce public atypique, la création de 15 places de pension de famille spécifique aux sortants d'incarcération répond à un réel besoin.

AVIS DDTM :

Accord de principe (validité d'un an / l'avis définitif sera émis en fonction de l'évolution du dossier. L'accord de principe a pour objectif d'encourager les éventuels porteurs à déposer un dossier, poursuivre leurs efforts)

Avis Favorable **Avis Défavorable**

L'opérateur « COALLIA Association » dispose d'une expérience solide et reconnue, notamment en matière de résidences sociales et de pensions de famille et est bien connu et identifié dans l'Aisne. Un besoin en logements d'insertion, notamment en pensions de famille dédiées, pour les sortants de prison, a été identifié notamment lors du diagnostic à 360° élaboré en 2014 et demeure d'actualité dans l'Aisne.

De manière générale, la DDT02 est régulièrement consultée par la DDCS sur les projets déposés par les opérateurs.

Le 5/03/19,

le chef de l'unité Habitat Logement

Ludovic MAHINC
Ludovic MAHINC